

Charleroi, dimanche 11 décembre 2016

Congrès de Charleroi
Dimanche 11 décembre 2016

Discours de Monsieur **Olivier Maingain**, Président

Mesdames, Messieurs,
Chères amies, chers amis,

En cette fin d'année 2016, nous voici réunis pour notre cinquième thématique en cette ville de Charleroi qui nous tient particulièrement à cœur.

Charleroi, c'est cette ville qui représente à la fois la générosité de la Wallonie à travers son histoire industrielle mais aussi sa faiblesse en raison d'une gestion publique qui fut souvent erratique. Charleroi, comme tout le bassin minier wallon, a apporté à la Belgique une prospérité sans équivalent. C'est au pays noir que sont nées les plus prodigieuses évolutions techniques de l'ordre industriel au tournant des 19^e - 20^e siècles. C'est dans ce pays de conquête sociale mais aussi de progrès de la connaissance que la Wallonie a donné le meilleur d'elle-même pour le bien-être d'un pays, de l'Etat belge qui l'a trop souvent dédaigné, voire méprisé. Malgré cet abandon, les forces vives du pays de Charleroi ont la volonté de redéployer leur ville en comptant d'abord sur son propre génie. Charleroi a souffert d'une gestion publique qui a permis à un parti, le PS, de s'approprier le pouvoir d'une manière éhontée. Mais cette dérive, le PS n'en est pas le seul responsable car il a toujours trouvé des partenaires de majorité complaisants et en définitive aussi bénéficiaire que lui des avantages du partage du pouvoir.

La présence de DÉFI à Charleroi, c'est avant tout la volonté de porter un message de confiance qui permettra aux Carolos de se dire qu'un parti crédible et novateur croit en l'avenir de la Wallonie et de Charleroi sans attendre de l'Etat belge une quelconque reconnaissance.

En 1966, la ville de Charleroi fêtait avec faste le tricentenaire de sa naissance. A cette occasion, elle avait organisé un colloque intitulé « Charleroi Horizons 2000 » et un certain François Persoons, alors directeur à la Banque de Bruxelles, évoquant la structure économique de Charleroi dira dans ses conclusions qu'il est « de ceux qui pensent qu'une certaine émulation entre Wallons et Flamands est une chose bénéfique pour la Belgique ». J'ai retrouvé cette citation dans le remarquable ouvrage « Charleroi d'Arthur Rimbaud à Jean Nouvel, 150 ans d'imaginaire urbain ».

Nous savons tous ce que nous devons à François Persoons dans l'histoire de notre parti. Il était un visionnaire, comme Lucien Outers et tant nos dirigeants historiques. Ceux-ci croyaient en l'avenir de la Wallonie parce qu'ils savaient quelles sont ses ressources humaines formidables, ses talents et croyaient en la créativité du peuple wallon. C'est avec le même espoir que celui que proclamait François Persoons que nous venons dire à la ville de Charleroi et à ses habitants notre admiration pour sa fierté pleinement assumée et notre volonté de contribuer à ce renouveau car la Wallonie, comme Bruxelles, ne peut compter que sur ses propres forces pour assumer son destin.

La vérité est de plus en plus éclatante : par le lâche abandon du MR et sa complicité active avec la N-VA, la Belgique est en voie de devenir le pouvoir subordonné de la Flandre nationaliste de plus en plus teintée d'extrême droite. Cette Belgique flamande qui méprise les Wallons et les Bruxellois n'est pas la nôtre et les Wallons et les Bruxellois n'entendent pas se soumettre à la Flandre de Bart De Wever.

Oui, chères amies, chers amis, je viens dire ici à Charleroi, en cette ville où la tradition de la dignité wallonne et francophone n'est pas un vain mot, que le temps du sursaut francophone face à la mainmise systématique du nationalisme flamand sur tous les leviers de pouvoir en Belgique doit se concrétiser par un vaste rassemblement des forces vives de Wallonie et de Bruxelles. Avec d'autres forces si elles le souhaitent, nous nous emploierons à exprimer avec encore plus d'éclat notre colère face à la dérive nationaliste flamand du gouvernement De Wever - Michel, mais plus encore notre volonté d'ériger la Fédération Wallonie-Bruxelles en rempart pour préserver notre prospérité collective. Car, ne nous y trompons pas, ce que le N-VA réussit à accomplir par l'intermédiaire du gouvernement belge, c'est l'appauvrissement systématique, délibérément organisé, de la Wallonie et de Bruxelles. Les preuves s'accumulent de cette appropriation de la Belgique par la Flandre. La presse francophone commence à s'en alarmer et à juste titre. Notre centre d'études, par la voie par Christophe Verbist, son directeur et président de la fédération du Hainaut de notre parti, documente et apporte les preuves irréfutables de cet asservissement de la Belgique au service principal de la Flandre. Bart De Wever s'en réjouit et Charles Michel, premier ministre fantôme d'un Etat en perdition, se tait. Il n'est même pas l'otage de la N-VA, il en est le plus zélé serviteur. Bart De Wever dicte sa loi et lorsqu'au mépris de l'Etat de droit, Théo Francken, l'ami du Vlaams Belang, nargue la justice et insulte le devoir des juges, Charles Michel n'a même plus la volonté des pères du libéralisme qui savaient que le pouvoir judiciaire est l'ultime garant de la dignité humaine, des libertés et des droits fondamentaux.

Mesdames, messieurs, chères amies, chers amis,

L'ancien président du service public fédéral, « Recherche scientifique et institutions fédérales » a livré récemment, sur les ondes de la RTBF, un message d'une clarté et d'une lucidité remarquables concernant la mise à sac des entreprises wallonnes si performantes dans le secteur de l'innovation spatiale et aéronautique, un des derniers fleurons de l'industrie wallonne. L'Union wallonne des entreprises s'en émeut mais rien n'arrête le gouvernement De Wever - Michel qui s'emploie à mettre à genou la Wallonie qui gagne.

Mais ce n'est pas tout, et vous le savez, le ministre Bellot, dont on pouvait espérer que comme wallon, il aurait une volonté particulière pour l'avenir du rail en Wallonie, est en train d'exécuter fidèlement ce que les nouveaux maîtres de la Belgique veulent : priver la Wallonie des atouts de son redressement car la mobilité est au cœur de tout projet économique. Vous l'avez entendu, le montant des investissements pour le chemin de fer seront réduits à la portion congrue. La Flandre a été servie et a déjà bénéficié d'une modernisation du rail que la Wallonie attend toujours. Pire, le RER en Wallonie est reporté à une date indéterminée et si un milliard d'euros était dégagé pour faire face à des investissements urgents, la Wallonie ne recevrait même pas le montant nécessaire pour finaliser le RER, soit quelque 800 millions d'investissements à réaliser, car la funeste clé 60 % en faveur de la Flandre et seulement 40 % en faveur de la Wallonie s'appliquerait à cette enveloppe budgétaire. Ainsi la Flandre sera servie deux fois et la Wallonie sera encore un peu plus à la traîne pour l'adaptation du réseau des chemins de fer sur son territoire. Cet abandon du rail en Wallonie signifiera une désertification de plusieurs régions wallonnes et en conséquence de lourdes pertes d'emploi. Il est temps que le gouvernement wallon entreprenne une vaste mobilisation pour que la Wallonie reçoive son dû en termes d'investissement ferroviaire et que toute la Wallonie, en ce compris les zones rurales, puisse encore bénéficier d'un véritable service public de transport ferroviaire. Monsieur Bellot n'a peut-être pas vu les wagons bondés des lignes fréquentées par les étudiants le dimanche en fin de journée, mais les Wallons eux ne verront bientôt plus le train passer en différents lieux de leur territoire.

La restructuration des forces armées annoncée par le ministre N-VA Vandenput mériterait aussi plus d'attention des autorités wallonnes. Lorsque ce ministre N-VA annonce l'externalisation de certains services de l'armée, il s'agit sans doute de confier à des entreprises privées, dont il y a fort à parier qu'elles seront très majoritairement flamandes, des missions qui sont aujourd'hui assumées par des unités et des régiments sans doute trop francophones. Lors d'une précédente réforme des forces armées, la Flandre s'est vue réserver les régiments dotés des meilleurs moyens technologiques. Ainsi, il n'y a quasiment plus d'artillerie au sud du pays et les troupes blindées sont concentrées pour une large part en Flandre. Ces réformes successives ont laissé à la Wallonie la présence des derniers services de logistique et de soutien aux régiments opérationnels. Ces maigres effectifs demeurés en Wallonie sont sans doute pour le ministre Vandenput un avantage encore bien insupportable. Il faudra y regarder de près mais on peut craindre que son obsession d'externalisation vise à dépouiller la Wallonie de quelques casernes et de leurs derniers effectifs. Vigilance face à cette menace.

Nous pourrions encore parler du travail de sape de la secrétaire d'Etat, N-VA toujours, Madame Elke Sleurs, qui s'acharne à réduire le rayonnement des grandes institutions culturelles fédérales établies à Bruxelles. Quand on connaît l'importance des grands musées bruxellois dans l'attrait touristique de la ville, porter atteinte à leur prestige international n'est ni plus ni moins qu'une manœuvre d'affaiblissement de Bruxelles. Elle tente de s'en défendre en prétextant qu'elle a une vision nouvelle de l'avenir de ces institutions mais comme j'ai pu le lui dire à la tribune du Parlement, ce n'est pas parce que les seaux placés ici et là dans les musées pour récolter des eaux de pluie qui s'infiltraient par des toits non entretenus, sont plus nombreux et plus grands que Madame Sleurs a une politique plus

ambitieuse. La liste serait encore longue de tous les exemples de cette évolution larvée vers le confédéralisme.

Quel est en définitive ce confédéralisme tant voulu par la N-VA mais aussi d'autres partis flamands puisque Kris Peeters, le plus influent au CD&V, clame haut et fort que son parti ne renoncera pas au confédéralisme ? Le confédéralisme, c'est la prétention de la Flandre d'avoir deux Etats à son service : l'Etat Flamand et l'Etat Belge. Le confédéralisme, c'est la prétention de la Flandre à placer Bruxelles et la Wallonie dans une situation d'une telle faiblesse économique que ces deux régions n'auront plus les moyens de tenir tête à la Flandre. Le confédéralisme c'est l'assurance qu'à terme Bruxelles sera la capitale politique de la Flandre et que des dirigeants bruxellois, parvenus ou inconscients, préféreront une relation privilégiée avec la Flandre à celle avec la Wallonie. Le confédéralisme, c'est l'abandon de Fédération Wallonie-Bruxelles, seule institution capable de faire jeu égal avec l'Etat flamand. Le confédéralisme imposé par cette Flandre intolérante, c'est la volonté de nier les droits des 150.000 francophones de la périphérie et tous ceux qui, déjà depuis des décennies, n'osent même plus s'affirmer en tant que francophones des Flandres. Le confédéralisme, c'est en définitive la totalité des pouvoirs au service de la Flandre, de ses priorités et de sa prospérité.

Alors, je vous le dis : l'Etat CVP était déjà inacceptable mais l'Etat N-VA est encore plus insupportable. Voilà pourquoi j'en appelle au sursaut des volontés. Etat N-VA, Basta !

Nous lancerons fin janvier une grande campagne d'information pour dénoncer cette évolution marquée vers le confédéralisme et en dire tous les périls. Nous allons rassembler les Wallons et les Bruxellois qui ne renoncent pas à leur dignité et nous allons témoigner de la force de nos convictions.

Mesdames, Messieurs,

La N-VA est d'autant plus dominante au sein du gouvernement fédéral que le MR est empêtré dans ses affaires douteuses et peu reluisantes. Après Kubla au Congo, voilà De Decker au Kazakhstan. Il est vrai que ces messieurs ont toujours aimé l'exotisme des voyages officiels ...

Il appartiendra en effet à la justice de dire ce qu'il en est sur le plan pénal. Mais là n'est pas encore l'essentiel. L'essentiel, c'est la conception même que l'on a de l'Etat, de son autorité et de la manière de la préserver. Il pourrait même y avoir aucun aspect pénal dans cette affaire qu'elle n'en serait pas moins scandaleuse. En effet, quand on est au sommet des responsabilités de l'Etat, il est des actes qu'on n'accomplit pas, même dans l'exercice d'une autre fonction professionnelle aussi estimable qu'elle soit. Il est des fréquentations que l'on n'a pas et il est des causes que l'on ne défend pas sous peine de porter atteinte à l'indépendance et à la suprématie de l'autorité de l'Etat sur les intérêts particuliers. A fortiori quand les intérêts particuliers que l'on représente sont ceux de personnages douteux appartenant à des réseaux compromettants. Il est des circonstances où l'honneur de l'Etat, surtout lorsqu'il est menacé par les agissements de délinquants organisés, doit être préservé et défendu par les élus du peuple qui en sont les garants. C'est la condition même de la confiance des citoyens en leurs élus et c'est la seule manière de tenir en échec la montée des revendications populistes.

Oui, le comportement d'un Armand De Decker n'est pas sans rappeler celui d'un certain Barroso. Lorsque le peuple a la conviction que ceux qu'il croyait être investis de la plus haute confiance ne sont en définitive que des mercenaires de gens peu scrupuleux ou des pouvoirs d'argent où la tentation est forte pour le peuple de se rallier aux forces politiques les plus nauséabondes qui promettent le grand coup de balai qui en définitive balayera la démocratie. L'affaire Chodiev – De Decker n'est pas seulement révoltante par le caractère exorbitant des honoraires versés à un avocat furtif, elle heurte de plein fouet la haute conception du sens de l'Etat et donc de l'éthique que devraient avoir ses plus éminents représentants.

Les Wallons et les Bruxellois qui ont regardé avec complaisance l'attelage gouvernemental N-VA – MR en se disant qu'il apporterait plus de rigueur dans la gestion publique, doivent aujourd'hui avoir la lucidité de reconnaître que c'est la majorité de la trahison. Trahison par rapport aux engagements électoraux, en tout cas pour le MR, trahison par rapport à l'avenir du pays car ce gouvernement fait souffrir les citoyens honnêtes aux revenus faibles ou moyens.

Alors, je le dis, l'avenir de la Wallonie et de Bruxelles, l'avenir de l'Etat, méritent mieux que la fatalité de la majorité N-VA – MR. En tout cas, le MR ne peut plus se targuer d'être l'anti-PS car il est loin d'avoir apporté la preuve de sa moralité infaillible. J'avoue d'ailleurs que j'ai eu un haut le cœur lorsque la presse a relaté qu'à un de ces banquet, des affamés du pouvoir, le MR avait invité comme hôte « prestigieux » Jean-Claude Van Cauwenberghe qui a évidemment plaidé en faveur de la disparition de la communauté française et d'une Wallonie qui tourne le dos à Bruxelles. Et de voir attablés dans une complicité dégoulinante Serge Kubla et Jean-Claude Van Cauwenberghe, plus copains que jamais, comment croire encore que le MR ait la volonté de changer la gestion publique en Wallonie. La grande « fristouille » est de retour avec l'appétit du MR à retrouver le pouvoir en Wallonie.

Dans une interview à Sud-Presse ce week-end, j'ai lancé quelques idées significatives pour réformer sérieusement, peut-être par étapes, mais avec des objectifs précis à atteindre, la gouvernance en Wallonie et à Bruxelles. Nous en débattons lors de notre congrès de février prochain.

Je vous en donne les lignes de force.

Premier principe :

Donner la primauté à la volonté des électeurs sur la volonté des partis. Dès lors, les mandats détenus par la volonté du suffrage universel sont plus importants que ceux détenus par le jeu obscur des partis. Pour lutter contre le cumul des mandats, il faut donc supprimer les mandats dérivés de manière drastique, tous ces mandats dans les intercommunales, les organismes d'intérêt public, les agences publiques en tout genre et autres structures créées souvent pour recaser les déçus du suffrage universel. Pour mettre fin à leur prolifération, une exigence forte : supprimer toute rémunération sous quelque forme que ce soit pour tout mandat qui n'est pas détenu directement par la volonté des électeurs ou qui n'est pas exercé, à titre exécutif, devant une assemblée élue par la volonté des électeurs. Autrement dit, les

mandats dans les intercommunales, les organismes en tout genre, ne seront plus rémunérés. L'effet sera immédiat : une simplification drastique du paysage institutionnel.

Deuxième principe :

Si une institution publique assume des missions importantes, notamment en raison des budgets qu'elle gère, ces gestionnaires doivent être choisis par les électeurs. Il faudra donc avoir la volonté de soumettre au contrôle du peuple un plus grand nombre de mandats politiques. Je songe notamment mais pas exclusivement aux conseillers de l'action sociale. Je laisse ouvert le choix, soit ils sont élus sur une liste distincte de celle des conseillers communaux, comme c'est le cas dans les communes à régime linguistique spécial de la périphérie bruxelloise et de la frontière linguistique, soit les électeurs choisissent les conseillers communaux qui siègeront également au sein du conseil d'action sociale. Quelle que soit l'hypothèse, le suffrage universel en sortira renforcé.

Troisième principe :

L'organisation d'un pouvoir supra communal doit être définitivement réglé et un seul niveau de pouvoir doit être maintenu ou créé. Je m'explique. Il y a les défenseurs des provinces, notamment au nom de la tradition historique et de ce que les conseillers provinciaux sont élus au suffrage universel. Il y a ceux qui estiment que les provinces ont fait leur temps et qu'elles se sont trop dispersées. Ces derniers préconisent la création de communautés urbaines ou de communautés rurales. Le débat est ouvert mais en aucun cas on ne pourra ajouter un étage supplémentaire entre commune, province et région. Il faudra choisir et simplifier. Soit les provinces sont maintenues et alors elles absorbent toutes les missions supra-communales, en ce compris les missions assumées par les intercommunales et autres structures intermédiaires, soit on privilégie les communautés urbaines et rurales et les provinces disparaissent, comme les intercommunales et autres structures parallèles. De la clarté et de la compréhension pour les citoyens et encore plus de contrôle par les électeurs.

Quatrième principe :

Une évaluation et un contrôle de l'action publique par des instances réellement indépendantes. La Cour des comptes assume ce contrôle mais seulement à l'égard des différents gouvernements. Les pouvoirs subordonnés ne sont pas soumis à son contrôle. Il est temps de créer des chambres régionales de la Cour des comptes, comme il en existe en France, qui pourront exercer un contrôle sur le respect de la légalité des dépenses publiques par tous les niveaux de pouvoir. Et pour renforcer le contrôle démocratique par le citoyen, j'avance une proposition significative pour mieux l'associer à ce contrôle. Créer au sein de toutes les assemblées délibérantes du pays, du niveau communal au niveau fédéral, une commission des citoyens tirés au sort ou par toute autre procédure de désignation libre sans intervention ni des partis ni des corps intermédiaires, devant laquelle la Cour des comptes présenterait régulièrement ses audits et bilans de la gestion des autorités publiques. Ces citoyens seraient en droit d'exiger toute explication et tout devoir complémentaire d'enquête et pourraient

interpeller directement les gestionnaires publics. Le contrôle démocratique par les citoyens, ce n'est pas substituer de manière épisodique et incertaine des citoyens aux gestionnaires choisis par le suffrage universel, c'est renforcer l'exigence de transparence pour que les mandataires publics ne s'arrangent pas entre eux afin de se réserver quelque privilège ou avantage que ce soit.

Cinquième principe :

Oui, le cumul de certains mandats est une charge trop lourde et les risques de responsabilités mal assumées sont réels. Certes, beaucoup de mandataires politiques s'investissent, bien au-delà de leurs forces physiques, dans les fonctions qui leur sont confiées. Ils y sacrifient beaucoup de leur vie. Mais la complexité des matières à gérer est devenue telle que la maîtrise réelle d'un dossier requiert un investissement en temps considérable. Au regard de l'exigence de responsabilité devant la société, le décumul est nécessaire. Il ne faut pas avoir honte de dire que pour favoriser une telle évolution, il faut donner aux mandataires politiques qui assument des hautes responsabilités un statut pécuniaire correct et comparable à ce qui est accordé à des dirigeants du secteur privé assumant des responsabilités équivalentes. Pour déterminer ce statut, il faut veiller à une totale transparence. Toutes les rémunérations doivent être connues. Elles devront être fixées par la loi et une juridiction indépendante devra veiller au strict respect du statut ainsi fixé par la loi.

Mesdames, Messieurs,

Pour la réforme de la gouvernance, nous apportons des idées fortes et significatives. Si les politiques veulent reconquérir la confiance perdue, ils doivent oser un vrai changement des pratiques du pouvoir.

Nous avons cette volonté car nous sommes indépendants de toute influence échappant au contrôle démocratique.

L'Etat belge n'a d'avenir que dans un système fédéral stable et efficace. Le confédéralisme, c'est la Belgique qui s'évapore et la Wallonie et Bruxelles à la merci de la Flandre.

Nous sommes des fédéralistes démocrates indépendants. Chaque mot a sa pertinence et la signification de notre parti est plus forte que jamais pour sauver l'Etat, l'autorité de l'Etat et la prospérité de nos régions. Je vous invite à vous mobiliser avec le lancement de notre grande campagne d'information dès le début de l'année 2017.

Profitez de cette fin d'année pour partager le bonheur avec ceux qui vous sont chers et rendez-vous le dimanche 22 janvier pour le lancement de cette campagne de présence de DÉFI.

Confiance à un parti qui tient ses engagements. Avec vous, nous le prouverons.